



Une santé au travail sans prévention et sans préventeurs : le système des systèmes ?

Le rapport « *Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée* » (C. Lecocq, B. Dupuis, H. Forest) d'août 2018 a fait l'objet de multiples commentaires, critiques, polémiques et/ou excès en tous genres mais a également permis de nombreuses rencontres collectives et débats en amont et en aval.

Cette mobilisation sans précédent montre que les rédacteurs du rapport ont vu juste dans leurs vastes questionnements à 360°. Ils ont plus spécifiquement proposé à chaque partie prenante d'être acteur ou actrice de la construction d'un milieu de travail performant et accueillant.

La fin de la prévention et des préventeurs ?

Toutefois, leurs préconisations semblent rendre caduque le terme et la fonction de préventeur à l'aune d'un des questionnements du rapport : « *Un niveau de maturité supérieur, serait non plus de faire de chacun un préventeur mais un promoteur d'un milieu de travail simultanément propice à l'efficacité économique et au bien-être au travail, ce qui implique cette fois tous les acteurs et décideurs du développement économique* » (p. 141).

Les préventeurs ne seraient plus partout au risque peut-être d'être nulle-part. Ceci pose a minima la question de la complexité ou de la vacuité de cette appellation et, en tout état de cause, de son utilité.

Une forme de logique rationaliste laisse à penser que l'ultime réussite des préventeurs consiste à assurer leur propre disparition au bénéfice d'un management et d'un collectif de travail qui intègrent la santé et la sécurité au travail à chaque niveau de décision et d'action (Masse, 2018).

Est-ce qu'un grand coup de pied dans la fourmière de la prévention des risques professionnels et de ses acteurs simplifierait son système ?

Est-ce la conception d'un nouveau système de santé et de sécurité au travail qui peut permettre, en particulier mais sans s'y réduire, de reconfigurer le rôle, les missions, les postures des parties prenantes ?

Dans ces conditions, s'agit-il aujourd'hui de modifier le casting opérationnel, organisationnel et institutionnel de la prévention des risques professionnels ou plutôt de véritablement rompre avec lui ?

Et si le rapport Lecocq nous en apprenait moins sur ce qu'il propose que sur les résistances, voire les refus, des parties prenantes à l'acceptation des aménagements préconisés.

Le système des systèmes

Alors, sommes-nous réellement dans la grande réforme systémique annoncée ou n'est-il pas juste préconisé une transformation audacieuse et déterminée de notre système institutionnel, organisationnel, technique et financier de de gestion et de prévention des risques professionnels ?

Dans cette perspective, que reste-il à faire pour bâtir les conditions d'une véritable gouvernance durable de la santé et de la sécurité au travail pour et avec l'ensemble de ses parties prenantes ?

Une ambition primordiale consisterait alors à clarifier une certaine confusion terminologique.

Quels repères collectifs, partagés peuvent avoir les parties prenantes quand chacune d'entre elles s'expriment sur son propre registre de communication et son propre (éco)système de référence ? Depuis le lancement de la Mission SST de Mme Lecocq, nous entendons parler de réforme du système :

- de la prévention des risques professionnels
- de la gestion des risques professionnels et/ou de la prévention des risques professionnels et/ou des acteurs de la prévention des risques professionnels
- de la santé et de la sécurité au travail
- de la prévention de la santé au travail ?
- de la santé au travail
- de la gouvernance de la santé au travail et /ou des acteurs de la santé au travail

Au-delà des questionnements qu'ils soient politiques, économiques, juridiques, culturels ou sociaux ou qu'ils soient professionnels ou syndicaux, on peut constater

qu'il reste beaucoup à dire non seulement pour clarifier son existence mais encore pour se projeter sur son devenir.

La diversité des postures et des questionnements amène donc la FAP à engager en 2019 des travaux spécifiques sur cette dernière question considérant qu'il reste beaucoup à faire et à partager.

La première grande étape sera constituée le mercredi 22 mai 2019 par un hackathon de la prévention : le Prévhackthon à Préventica Paris, Porte de Versailles. Nous vous y attendons nombreux !

<https://www.federation-prevention.com/prevhackthon/>